



A l'attention de Monsieur Franck Riester
Ministre de la Culture
Ministère de la Culture
3, rue de Valois
75033 Paris cedex 01

Paris, le 5 février 2019

Objet : La Maison du Peuple de Clichy

Monsieur le Ministre,

Depuis le 5 mars 2018, l'association Docomomo France, groupe français de l'association Docomomo international présente dans 80 pays pour la documentation et la conservation des édifices, sites et paysages du Mouvement Moderne, soutenue dans cette action par ICOMOS international, ICOMOS France et Sites et Monuments, alerte les autorités françaises au sujet du sort réservé à la Maison du Peuple de Clichy dans le cadre de la procédure intitulée « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

Ce chef d'œuvre unique de l'architecture du XXème siècle, internationalement reconnu et admiré, classé Monument Historique depuis 1983, protection patrimoniale la plus élevée en France, et dont la Ville de Clichy devrait s'enorgueillir d'être propriétaire, risque en effet d'être profondément et irrémédiablement dénaturé par la construction d'une tour de 100 mètres de hauteur ancrée à travers le monument.

Cette extension intempestive, sans aucun rapport avec l'œuvre originelle, digne de celles que l'on peut observer dans des pays qui nous envient notre code du patrimoine et où sévit la spéculation immobilière la plus débridée, risque de créer un précédent fâcheux et surtout de nous faire perdre un édifice d'une valeur patrimoniale inestimable. La stupeur de nos homologues internationaux est totale. Comment la France, pays de la loi de 1913, peut-elle autoriser un tel massacre en bafouant ses propres lois? Le World Monument Fund a même proposé d'inclure la Maison du Peuple dans sa liste de patrimoine en danger afin de proposer une alternative au projet en cours.

Nous avons sollicité Madame Françoise Nyssen et lui avons transmis notre lettre ouverte signée par les plus grands experts internationaux de l'architecture du XXème siècle. Nous souhaiterions vivement vous rencontrer afin de pouvoir vous exposer notre position avant que l'irrémédiable ne soit commis.

Comptant sur votre engagement pour l'architecture et le patrimoine, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Richard Klein
Président de DoCoMoMo France

Copie à : Madame Ana Tostoes, Présidente de DoCoMoMo International